
**LA QUESTION « DÉMOLINGUISTIQUE »,
UN QUART DE SIÈCLE
APRÈS LA CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE**

Marc V. Levine*

En 1977, à l'époque où les stratèges québécois rédigeaient la Charte de la langue française, les tendances démolinguistiques étaient parmi leurs principaux objets de préoccupation. En effet, les craintes d'une minorisation possible de la population francophone à Montréal avaient donné lieu à une mobilisation générale sur les questions de la langue pendant les années 1970. Les architectes de la loi 101 soutenaient précisément que la loi était nécessaire parce que si l'évolution démographique du Québec se maintenait, les Québécois francophones seraient de moins en moins nombreux¹.

Un quart de siècle après l'adoption de la Charte de la langue française, « la question démolinguistique » continue de nourrir des débats vigoureux sur l'avenir du français, surtout à Montréal. D'une part, la majorité des analystes, dont des démographes renommés comme Victor Piché et Jacques Henripin, maintiennent que depuis l'adoption de la loi 101 voilà vingt-cinq ans, la position démolinguistique des francophones s'est consolidée, à Montréal comme partout au Québec. Pour reprendre les mots du sociologue Calvin Veltman, « la guerre linguistique est finie, le français a gagné ». D'autre part, un groupe de chercheurs, moins nombreux mais bruyant, affirme que la loi 101 n'a eu que très peu d'incidence sur les tendances démolinguistiques et que, à Montréal plus particulièrement, le français est toujours en déclin. Charles

* Marc V. Levine est professeur d'histoire et études urbaines et directeur du Centre d'études politiques canado-américaines à l'Université du Wisconsin à Milwaukee.

¹ Gouvernement du Québec (1977). *La politique québécoise de la langue française*, mars, p. 4.

Castonguay, par exemple, affirme que les transferts linguistiques en faveur du français ne sont toujours pas suffisants pour contrer la baisse du nombre de francophones (dont la langue parlée à la maison est le français) à Montréal. Enfin, selon les projections de Marc Termote présentées en 1999, qui ont eu l'effet d'une bombe dans le monde politique, il y aurait minorisation possible des francophones de l'île de Montréal d'ici l'an 2021, et peut-être même dès l'an 2011.

Dans le présent article, j'examine l'état de « la question démolinguistique » vingt-cinq ans après l'adoption de la loi 101. Contrairement à des analyses alarmistes à l'excès et d'après virtuellement tous les indicateurs raisonnables, la sécurité démolinguistique des francophones est mieux assurée aujourd'hui qu'elle ne l'était pendant les années 1970. Les gains découlant de la loi 101 sont quelque peu précaires, plus particulièrement dans la « mégaville » de Montréal, en raison de facteurs comme la mondialisation, la suburbanisation et l'immigration. Mais l'histoire de la loi linguistique du Québec est aussi l'histoire du succès d'une politique publique adoptée en vue de raffermir la position démographique du français face aux forces du « marché linguistique » nord-américain².

L'équilibre démolinguistique, vingt-cinq ans après la loi 101

Le tableau 1 résume l'évolution démolinguistique des diverses communautés linguistiques du Québec depuis 1971, pour l'ensemble de la province et selon deux découpages géographiques standard de la région de Montréal³. La partie francophone⁴ de la population a nettement augmenté dans la province et dans la région métropolitaine de Montréal depuis le début des années 1970. De plus, comme le tableau 2 l'indique, la proportion des francophones par rapport aux anglophones a considérablement augmenté depuis l'adoption de la loi 101 – un signe, du moins selon la division « binaire » traditionnelle des communautés linguistiques du Québec, de la force démographique croissante du français. Dans la région métropolitaine de Montréal, on comptait 2,66 francophones pour chaque anglophone en 1971; en 1996, on comptait 3,86 francophones pour chaque anglophone dans la métropole.

² Il s'agit là de la thèse principale de mon livre, *La reconquête de Montréal*, Montréal, VLB Éditeur, 1997. Voir aussi Richard Y. Bourhis (2001). « Reversing Language Shift in Québec », dans : J. A. Fishman (dir.), *Can Threatened Languages be Saved?*, Clevedon, England, Multilingual Matters, p. 101-141.

³ Les données les plus récentes sur la langue et la population proviennent du recensement de 1996. Les données sur la langue provenant du recensement de 2001 seront publiées en décembre 2002.

⁴ Sauf avis contraire, lorsque j'emploie le terme *francophone* dans le texte, j'entends toute personne qui a indiqué dans le questionnaire de recensement que le français est la langue parlée habituellement à la maison. J'emploie *anglophone* pour celles qui indiquent l'anglais comme langue parlée au foyer, etc.

Tableau 1

Évolution démographique et langue d'usage
(Évolution de la répartition de la population,
selon la langue parlée à la maison, 1971-1996)

	RMR de Montréal		Mégaville Montréal		Total Québec	
	1971	1996	1971	1996	1971	1996
Francophones	66,3 %	69,8 %	61,2 %	55,6 %	80,8 %	82,8 %
Anglophones	24,9 %	18,1 %	27,4 %	25,6 %	14,7 %	10,8 %
Allophones	8,8 %	12,1 %	11,4 %	18,8 %	4,5 %	6,4 %

Les sceptiques comme Charles Castonguay affirment que la force démographique des francophones dans la métropole n'est qu'une illusion statistique découlant en partie de l'élargissement par Statistique Canada de sa définition de « Montréal métropolitain » dans les années 1990, ce qui « a pour effet d'y ajouter un supplément de près de 90 000 francophones⁵ ». Ainsi, selon M. Castonguay, « si l'on suit l'évolution de la population qui habitait à des recensements successifs un même territoire – autrement dit, si l'on compare une pomme à une pomme...⁶ », on constate que la proportion des francophones a légèrement reculé (0,4 point) entre 1991 et 1996.

Tableau 2

Rapport démographique du nombre de francophones
par rapport au nombre d'anglophones au Québec, 1971 et 1996
Île de Montréal

	RMR de Montréal		Mégaville Montréal		Total Québec	
	1971	1996	1971	1996	1971	1996
Rapport : francophones/ anglophones	2,66	3,86	2,23	2,17	5,50	7,67

Mais le scepticisme de M. Castonguay ne convainc pas. Cette pratique qui consiste à agrandir le territoire géographique des régions métropolitaines est généralisée en Amérique du Nord et, dans le cas de la ville de Montréal, le territoire élargi correspond

⁵ Charles Castonguay (2001). « La commission Larose bombardée d'études douteuses », dans : *Le Devoir*, 5 juin.

⁶ *Ibid.*

aux réalités socioéconomiques et sociolinguistiques de la région. Si l'on poussait le raisonnement de M. Castonguay jusqu'au bout, puisque les limites géographiques de la région métropolitaine de Montréal coïncidaient plus ou moins avec celles de la ville de Montréal au milieu du XX^e siècle avant l'étalement urbain dans la région, peut-être faudrait-il alors simplement tenir compte de la composition linguistique de la ville (« une pomme à une pomme »)⁷. Mais ce n'est pas là ce que M. Castonguay propose de faire étant donné que la présence francophone dans la ville de Montréal (avant la mégaville) est plus forte que jamais. Or, *même* si on acceptait le point de vue de M. Castonguay et si on comparait la composition linguistique du Montréal métropolitain de 1971 à celle du même territoire en 1996, la proportion des francophones par rapport à l'ensemble de la population de la région aurait augmenté. Bref, ce n'est que par des « acrobaties » de logique et en s'attachant à un découpage géographique précis et à une période bien limitée des années 1990 qui, comme nous le verrons plus loin, correspondait à l'une des vagues d'immigration internationale les plus importantes de l'histoire du Québec, que l'on peut soutenir que le français régresse comme langue parlée au foyer dans la région métropolitaine de Montréal.

Là où il y a eu érosion démolinguistique francophone, c'est dans l'île de Montréal, ou dans ce qui existe maintenant, après les fusions municipales de 2001, sous le vocable de « mégaville de Montréal ». Entre 1971 et 1986, la proportion des francophones dans l'île est restée relativement stable, soit à 61 %. Mais dans les dix années qui ont suivi, la proportion des francophones (langue parlée à la maison) a connu une chute vertigineuse, passant de 61,8 % à 55,6 %. Encore qu'on puisse se poser la question du moment précis où ce changement se produira, il est à peu près certain qu'à moins d'un revirement complet des tendances actuelles, les prédictions de M. Termote sur la minorisation des francophones de l'île (langue parlée au foyer *et* langue maternelle) se réaliseront dans les trente prochaines années.

C'est cette baisse, plus que toute autre statistique, qui alimente les craintes d'une menace pour le français à Montréal. En effet, comme je l'indiquais en 1997, « il est difficile d'imaginer, étant donné la fragilité de la dynamique linguistique à Montréal, comment la baisse du nombre des francophones [dans l'île] pourrait avoir un effet bénéfique sur l'avenir du caractère français de la ville ». Cependant, il importe de situer cette tendance dans son contexte. Premièrement, pourquoi la proportion occupée par les francophones dans l'île de Montréal a-t-elle diminué aussi abruptement depuis 1986? Et deuxièmement, quelle est l'importance sociolinguistique de cette régression démolinguistique, plus particulièrement à la lumière d'autres indicateurs linguistiques comme la langue d'usage public, les inscriptions dans les écoles et la mobilité linguistique des immigrants récents? En outre, dans quelle mesure l'île de Montréal est-

⁷ Fait intéressant à noter, beaucoup des définitions employées autrefois pour définir la région de Montréal visaient une expansion du territoire. Ainsi, en 1966, le gouvernement du Québec, dans le découpage des régions administratives de la province, incluait dans la région administrative de Montréal toute la plaine de Montréal et les secteurs avoisinants, y compris le Sud-Ouest jusqu'à la frontière américaine. Voir J. P. Collin, M. Dagenais et C. Poitras (2001). *Writing a Metropolitan History: Problems of Scale and Differing Perspectives*, Montréal, VRM, p. 10. Inutile de dire que M. Castonguay ne tient pas à fonder ses calculs de tendances démolinguistiques sur un territoire aussi vaste.

elle une unité sociolinguistique significative à partir de laquelle tirer des conclusions sur l'avenir démilinguistique de la métropole?

La situation démilinguistique dans l'île de Montréal depuis le début des années 1970 est le résultat de quatre grandes tendances : migration anglophone vers d'autres provinces, migration des allophones (pour la plupart anglicisés) vers d'autres provinces, transferts linguistiques des allophones (surtout vers l'anglais) et déménagement des francophones vers des banlieues hors de l'île⁸. Entre 1971 et 1986, ces tendances pour la plupart s'annulaient les unes les autres et la proportion des francophones dans l'île est restée relativement stable, soit à 61 %.

Après 1986, cependant, deux facteurs clés – poussée d'immigration internationale et suburbanisation soutenue des francophones – se sont conjugués pour produire un changement rapide de l'équilibre démilinguistique de l'île. Le nombre des immigrants internationaux au Québec entre 1987 et 1996 (359 338) correspond à presque le double du nombre des immigrants admis la décennie précédente (183 470). Pour mettre ces chiffres en perspective, le taux d'immigration au Québec pendant cette période était de presque 40 % supérieur au taux d'immigration aux États-Unis pendant les années 1990⁹. Et, bien sûr, 75 % de ces immigrants ne se sont pas tous installés dans la même ville des États-Unis, alors que c'est exactement ce qui s'est passé au Québec avec l'installation de la grande majorité des immigrants sur l'île de Montréal. Il n'est donc pas étonnant que la proportion des allophones par rapport à l'ensemble de la population de l'île de Montréal soit passée de 13 à 18,8 % entre 1986 et 1996.

Deuxièmement, bien que la migration inter-provinciale des anglophones ait ralenti comparativement à l'exode des années 1970, l'étalement urbain des francophones s'est poursuivi sans relâche entre 1986 et 1996. L'île a connu une perte nette par migration de 112 000 francophones vers les banlieues de la couronne pendant cette période, soit un déclin de 8,9 % de la population francophone de l'île. Comme le tableau 3 l'indique, cela représente, quoiqu'à un taux plus lent, un prolongement de la tendance des années 1970. Donc, comme le tableau 4 le démontre, après trois décennies d'étalement urbain ininterrompu, la proportion des francophones de la région métropolitaine qui habitent sur l'île a régressé. Entre 1971 et 1996, le pourcentage des francophones de la région habitant l'île est passé de 65,8 % à 42,8 %; par contre, les allophones et les anglophones de la région sont demeurés fortement concentrés dans l'île. L'étalement urbain à Montréal est essentiellement un phénomène francophone : 80 % des résidents de l'île qui se sont installés dans les banlieues de la couronne depuis le début des années 1980 parlent le français à la maison.

⁸ La faible natalité des francophones est un facteur clé pour l'avenir du français au Québec, mais pas pour l'équilibre démilinguistique. Par exemple, on constate une parité relative du taux de natalité et de l'espérance de vie entre les anglophones et les francophones dans la région de Montréal. Le taux de natalité des allophones est légèrement supérieur, mais il ne s'agit pas d'un facteur important de l'augmentation de la population allophone de l'île de Montréal.

⁹ J'ai calculé le « taux d'immigration » comme suit : nombre d'immigrants/population totale. Pour le Québec entre 1987 et 1996, le taux d'immigration était de 5,56 %; pour les États-Unis, entre 1990 et 1999, il était de 3,92 %. Le taux du Québec dépasse celui de tous les pays européens pendant cette même période.

L'étalement urbain a eu un double impact pour ce qui est de la réduction de la présence démographique francophone dans l'île. Non seulement les francophones ont-ils quitté l'île, mais les francophones en provenance des autres régions du Québec préfèrent s'installer dans les communautés de la couronne plutôt que dans celles de l'île. Entre 1986 et 1991, par exemple, seulement 37 % des migrants francophones d'autres régions du Québec à destination de la région métropolitaine se sont installés sur l'île de Montréal. Comme le conclut Michel Paillé, « les migrations en provenance de l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal ont elles aussi contribué à agrandir l'étendue de l'étalement des francophones autour de l'île de Montréal¹⁰ ».

Tableau 3

**Variation nette du nombre des francophones
vivant dans deux découpages géographiques
de la région métropolitaine de Montréal, 1971-1996**

Période	Île de Montréal	Banlieues de la couronne
1971-81	-13,1 %	+40,8 %
1981-86	+ 2,3 %	+ 7,2 %
1986-91	- 4,2 %	+19,5 %
1991-96	- 4,9 %	+17,7 %
1971-96	-18,8 %	+112,4 %
1986-96	- 8,9 %	+ 40,9 %

Tableau 4

**Proportion des communautés linguistiques
de la région métropolitaine de Montréal
vivant sur l'île de Montréal, 1971-1996**

Année	Francophones	Anglophones	Allophones
1971	65,8	78,4	92,5
1981	54,4	76,5	86,3
1986	53,2	73,1	78,7
1991	47,7	75,3	79,7
1996	42,4	75,4	82,5

¹⁰ Michel Paillé (1999). *Migrations interrégionales des groupes linguistiques au Québec*, Québec, Conseil de la langue française.

La pleine portée de l'étalement urbain dans le sens d'une « défrancophonisation » de l'île de Montréal transparaît bien au tableau 5. Ce tableau démontre ce qu'aurait été le pourcentage des francophones par rapport à l'ensemble de la population de l'île de Montréal en 1996 si l'on pose comme hypothèse un étalement urbain nul dans *toutes* les communautés linguistiques de Montréal à partir des années indiquées. Par exemple, en 1971, 65,8 % des francophones de la région métropolitaine de Montréal vivaient sur l'île de Montréal; 34,2 % vivaient dans les banlieues de la couronne. Si ces taux, ainsi que les taux de 1971 pour les anglophones et les allophones, s'étaient maintenus jusqu'en 1996 – si l'étalement urbain avait été nul dans l'intervalle – la proportion des francophones par rapport à la population de l'île en 1996 se serait située à 64,4 %¹¹. Bref, comme le tableau 5 l'indique, si l'étalement urbain avait été ralenti à un point quelconque depuis 1971, la proportion des francophones par rapport à l'ensemble de la population de l'île de Montréal aurait été supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui. En fait, le déclin de la proportion des francophones dans la population du « méga-Montréal » depuis les années 1970 est, d'abord et avant tout, la conséquence démologique d'un étalement urbain débridé dans la région métropolitaine.

Tableau 5

**Proportion hypothétique des francophones
dans l'île de Montréal en 1996 si l'étalement urbain avait été nul**

Si la distribution régionale des groupes linguistiques de la région métropolitaine en 1996 avait été la même qu'en :	La proportion des francophones par rapport à l'ensemble de la population de l'île de Montréal en 1996 aurait été de :
1971	64,4 %
1981	61,0 %
1986	65,3 %
1991	57,7 %
Réel	55,6 %

Bref, en évaluant l'importance des tendances démologiques récentes en regard de l'avenir du français à Montréal, il faut identifier très précisément les causes du déclin démographique des francophones sur l'île de Montréal depuis 1986. Le phénomène *n'est pas* une conséquence, comme beaucoup le craignaient dans les années 1970, d'une anglicisation massive et rapide des immigrants. Au contraire, la baisse de la proportion des francophones par rapport à la population de l'île est le résultat d'une *allophonisation* de l'île associée à une forte augmentation de l'immigration internationale et à un exode

¹¹ Les mêmes calculs « d'étalement zéro » ont été réalisés pour les allophones et les anglophones dans les totaux du tableau 5. Évidemment, l'étalement urbain est moins fréquent chez les non-francophones que chez les francophones depuis 1971.

continuel des francophones vers les banlieues de la couronne. Comme nous le verrons plus tard, cette « allophonisation » représente une tendance qui existe dans presque toutes les grandes métropoles au Canada et aux États-Unis. Cependant, dans la spécificité du contexte linguistique montréalais, la question fondamentale pour l'avenir du français à Montréal est de savoir si cette *allophonisation* du « méga-Montréal » est un phénomène avant-coureur d'une *défrancisation* (déclin du français comme langue véhiculaire) de la nouvelle ville et, en dernière analyse, de la région.

Implications sociolinguistiques

Ceux qui croient que ces tendances démographiques peuvent être néfastes pour la santé sociolinguistique du français font habituellement valoir deux arguments. Tout d'abord, ils soutiennent que le caractère français de Montréal est tributaire du fait qu'une majorité considérable de la population parle le français à la maison. Deuxièmement, et par voie d'association, on laisse souvent entendre que la baisse du nombre des francophones dits « de souche » nuit aux efforts d'intégration des immigrants dans une « culture publique commune » dans laquelle le français est la langue véhiculaire.

Malgré la chute du nombre des francophones dans l'île depuis 1986, selon une vaste gamme d'indicateurs sociolinguistiques clés, le français se porte plutôt bien. C'est dans les changements au niveau de la tendance des transferts linguistiques chez les allophones depuis l'adoption de la loi 101 que ce phénomène se vérifie le mieux. Au Québec, il y a un transfert linguistique quand une personne d'un groupe linguistique donné choisit une langue différente comme langue parlée au foyer. Environ les deux-tiers des allophones de Montréal continuent d'employer leur langue maternelle comme langue parlée habituellement à la maison (pourcentage beaucoup plus élevé que dans toutes les autres grandes villes canadiennes). Mais, chez les allophones de l'île de Montréal qui effectuent un transfert, le pourcentage de ceux qui adoptent le français comme langue parlée au foyer est passé de 26 % en 1971 à 35 % en 1996¹².

Cela étant, cette modeste augmentation générale des transferts linguistiques allophones en faveur du français minimise le changement de la dynamique linguistique à Montréal depuis l'adoption de la loi 101. Elle reflète plutôt en effet le « décalage historique » des transferts linguistiques d'une génération précédente d'immigrants et de leurs enfants qui ont fréquenté les écoles de langue anglaise de Montréal. Il s'agit des « personnes d'avant la loi 101 et même d'avant la loi 22 », souligne le sociologue Uli Locher. « On constate l'existence de décalages temporels et il faut du temps pour que ces gens passent par le système¹³ ». Cependant, comme le tableau 6 l'indique, parmi les allophones qui sont arrivés au Québec *après* l'adoption de la Charte de la langue française, les transferts linguistiques s'effectuent nettement en faveur du français¹⁴.

¹² Gouvernement du Québec, Groupe de travail ministériel sur la situation de la langue française à Montréal et au Québec (2000). *Les défis de la langue française à Montréal et au Québec au XXI^e siècle : constats et enjeux*, Québec, Gouvernement du Québec.

¹³ Cité dans Alexander Norris (1999). « English : It's where you live », dans : *The Montreal Gazette*, 29 mai.

¹⁴ En fait, comme le tableau 6 l'indique, le changement des transferts linguistiques en faveur du français chez les allophones a commencé avec la vague des immigrants arrivés au début des années 1970.

Tableau 6

**Transferts linguistiques chez les allophones
en fonction de la période d'immigration au Québec**

(pourcentage des transferts linguistiques vers le français, Région de Montréal)

Période d'immigration	av. 1971	1971- 1975	1976- 1980	1981- 1986	1986- 1991	1991- 1996
% vers le français	29,1	53,2	64,8	69,3	68,1	67,4

Source : C. Castonguay (1998). « Tendances de l'assimilation linguistique des allophones dans la région de Montréal », dans : *Action nationale*, septembre, p. 59; M. Levine (1997). *La Reconquête de Montréal*, p. 360.

La situation des écoles françaises sur l'île de Montréal est particulièrement éclairante sur le plan des transferts linguistiques et l'avenir de l'intégration linguistique des allophones à Montréal. Quand l'immigration internationale vers Montréal a fait un bond au début des années 1990, certains ont dit craindre que la minorisation des francophones dans les écoles françaises multiethniques nuise au processus d'intégration culturelle et linguistique. C'était, on se le rappellera, l'époque des controverses sur « l'anglais dans les cours d'école »; on évoquait alors le risque que l'anglais soit en train de devenir la langue véhiculaire dans les cafétérias et les cours des écoles francophones multiethniques de Montréal. D'aucuns avaient proposé d'utiliser le transport en autobus scolaire pour réduire la concentration des élèves allophones dans les écoles de langue française et pour maintenir la « masse critique » des francophones.

Cependant, la preuve est faite que les transferts linguistiques chez les enfants d'âge scolaire à Montréal – opérés avant la loi 101 en faveur de l'anglais et considérés alors comme la plus grande menace pour la sécurité linguistique du français – s'effectuent maintenant décidément en faveur du français, à mesure que des générations d'« enfants de la loi 101 » passent par les écoles de langue française de Montréal. Parmi *tous* les enfants allophones d'âge scolaire vivant sur l'île de Montréal, le pourcentage des transferts linguistiques vers le français est passé de 15,6 % en 1983 à 51,9 % en 1998¹⁵. Parmi les enfants allophones d'âge scolaire fréquentant les écoles françaises – les « enfants de la loi 101 » –, plus de 90 % des transferts linguistiques en 1999-2000 favorisaient le français¹⁶.

¹⁵ Conseil scolaire de l'île de Montréal (1991). *Profil socioculturel des écoles publiques de l'île de Montréal*, Montréal, Conseil scolaire de l'île de Montréal, et Conseil scolaire de l'île de Montréal (2000). *Statistiques et commentaires sur les origines des élèves, 1991-1992, 1998-1999 et 1999-2000*, Montréal, Conseil scolaire de l'île de Montréal. Selon Robert Maheu, pour l'ensemble du Québec, le pourcentage des transferts linguistiques vers le français parmi les écoliers allophones est passé de 20,8 % en 1983 à 55,3 % en 2001 (Maheu (2001). « La mobilité linguistique en milieu scolaire », communication présentée à la Commission des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française, 25 janvier).

¹⁶ Par ailleurs, chez les « enfants de la loi 101 », le rythme des transferts linguistiques s'accélère. En 1990, seulement 13 % des élèves allophones des écoles françaises parlaient une langue autre (surtout le

En outre, plusieurs études réalisées pendant les années 1990 – surtout l'étude de McAndrew, de Veltman et de leur équipe – indiquent que même dans les écoles où la concentration des élèves allophones est forte, le français a nettement été adopté comme langue véhiculaire¹⁷. Donc, dans les 53 écoles de langue française de l'île dans lesquelles les allophones sont en majorité, j'ai calculé que parmi les allophones qui ont opéré un transfert linguistique, plus de 75 % utilisaient le français à la maison en 1999-2000¹⁸. Autrement dit, dans les écoles françaises de Montréal, aucune preuve ne semble indiquer qu'une « défrancophonisation » nuirait à la francisation des enfants immigrants. Au contraire, les « enfants de la loi 101 » semblent justement bien engagés sur la voie d'une participation pleine et entière à une nouvelle ville de Montréal francophone et multiethnique.

Les alarmistes de la démoulinguistique tels Charles Castonguay persistent à croire que, malgré les gains évidents réalisés depuis le début des années 1970¹⁹, les transferts linguistiques en faveur du français ne sont pas suffisants pour empêcher une baisse continue de la proportion des francophones dans l'île de Montréal, dans la région – et en fait, dans l'ensemble du Québec. « L'avenir du français au Québec », selon M. Castonguay, « ne sera assuré que lorsque les transferts linguistiques à Montréal se répartiront au prorata des populations de langue française et de langue anglaise²⁰ ». Il s'agit là d'un argument fallacieux, et ce, pour deux raisons. Tout d'abord, il ne tient pas compte de facteurs comme la migration inter-provinciale d'anglophones et d'allophones anglicisés, ni de la migration intra-provinciale de francophones qui viennent influencer grandement sur la proportion de la population de langue française dans la métropole. Deuxièmement, et c'est Marc Termote qui l'affirme, quelle que soit la tendance des transferts linguistiques chez les immigrants, ils seraient insuffisants – à court terme –

français) que leur langue maternelle à la maison; en 1999, ce pourcentage était de 23 %. Ceci nous porte à croire que les allophones, lentement mais sûrement, s'intègrent à un Montréal français. Voir Conseil scolaire de l'île de Montréal, *op. cit.*

¹⁷ Voir M. McAndrew, C. Veltman, F. Lemire et J. Rossell (1999). *Concentration ethnique et usages linguistiques en milieu scolaire*, Rapport de recherche, Montréal, Immigration et métropoles.

¹⁸ Conseil scolaire de l'île de Montréal, *op. cit.*

¹⁹ M. Castonguay, cependant, n'accorde que peu de mérite à la loi 101 pour ce qui est des gains en faveur du français au niveau des transferts linguistiques. Il attribue plutôt cette croissance de la proportion des transferts linguistiques en faveur du français à une augmentation du nombre des immigrants « francotropes » depuis 1970, immigrants qui sont issus principalement de pays latins dont la langue maternelle les prédisposerait davantage au français qu'à l'anglais. Voir C. Castonguay (2001). « La langue parlée au foyer : mesures, tendances et signification pour l'avenir du français », communication présentée à la Commission des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française, 25 janvier. Cet argument ne tient pas compte du fait, cependant, qu'avant la loi 101, parmi les immigrants « francotropes » que sont les Italiens et les Portugais, les transferts linguistiques s'opéraient en faveur de l'anglais et que presque tous leurs enfants fréquentaient des écoles anglaises. De toute évidence, la loi 101 a modifié le climat des transferts linguistiques à Montréal en faveur du français. Cependant, pour ce qui est des implications de la situation en matière de politique, l'analyse de M. Castonguay est correcte, à savoir que l'avenir démoulinguistique du français sera plus prometteur si des francotropes, et à plus forte raison des francophones, constituent la part du lion des immigrants au Québec.

²⁰ Charles Castonguay (2001). « Commission sur l'avenir du français : Larose n'est pas Larousse », dans : *Le Devoir*, 9 juillet.

pour compenser le recul démographique des francophones sur l'île. Le processus d'intégration linguistique serait trop lent – il faudrait compter généralement deux ou trois générations pour qu'il y ait transfert linguistique – et, ainsi, à un point donné, les transferts linguistiques vers le français seraient trop peu nombreux pour compenser l'effet des autres sources de recul démographique. Ainsi, même si les transferts linguistiques allophones en faveur du français entre 1986 et 1996 avaient atteint le niveau souhaité par M. Castonguay, le pourcentage des francophones par rapport à la population du « méga-Montréal » aurait régressé pendant la décennie²¹.

En bref, les indicateurs traditionnels comme les « transferts linguistiques » semblent bel et bien indiquer que la capacité de la majorité francophone d'attirer de nouveaux venus demeure forte. En outre, le Conseil de la langue française a mis au point un nouvel indicateur des tendances linguistiques, celui de la langue publique. La raison d'être de cet indicateur a été expliquée la première fois en 1996 par le Comité interministériel sur la situation de la langue française :

« Les mesures selon la langue maternelle ou la langue parlée à la maison sont nécessaires et devront toujours être utilisées. Toutefois, elles ont besoin d'être complétées pour rendre compte plus précisément de la situation actuelle. En effet, avec l'importance qu'a prise l'immigration, de nombreux immigrants connaissent le français, l'utilisent dans leurs activités publiques de travail, de consommation courante, de consommation culturelle et adhèrent aux objectifs de francisation. Ces immigrants sont bien intégrés et on peut dire à leur égard qu'ils participent à la vie collective en français. [...] Or, une partie d'entre eux adopteront le français comme langue d'usage à la maison dans une, deux, voire trois générations et la mesure de la langue parlée à la maison ne pourra les prendre en compte que dans vingt, quarante, ou soixante ans. Ces immigrants sont donc actuellement exclus de toutes les statistiques et, de ce fait, se sentent mis à l'écart du processus de francisation alors qu'ils en sont partie prenante²². »

C'est ainsi que pour mesurer avec plus de précision la proportion dans laquelle le français est devenu « langue commune » à Montréal, le Conseil de la langue française a proposé un indice de la langue publique, celle que les gens utilisent au travail, au magasin et dans la rue. Les conclusions de l'étude du Conseil de 1999 sur le français comme langue d'usage public (enquête de 1997) révèlent que dans les échanges quotidiens sur l'île de Montréal, le français est nettement la langue dominante. Selon l'étude, le français est langue d'usage public principal pour 71 % des citoyens de l'île, et 79 % des habitants de la région montréalaise (ces chiffres sont beaucoup plus élevés

²¹ Et, bien sûr, le fait est que parmi les immigrants récents à Montréal, les transferts linguistiques s'approchent d'une répartition au prorata francophone-anglophone. Par contre, la part des francophones dans la croissance naturelle de la population (naissances moins décès) chaque année au Québec depuis 1977 n'est que de 70,5 %, soit bien en-deçà du « niveau prorata » nécessaire pour maintenir l'actuel équilibre démographique. (Alexander Norris (1999). « Who are the anglos of the future? », dans : *The Montreal Gazette*, 7 juin). Donc, même si les transferts linguistiques vers le français ont atteint les niveaux retenus par M. Castonguay, des pressions démographiques continueraient de s'exercer sur le français.

²² Comité interministériel sur la situation de la langue française (1996). *Le français, langue commune : enjeu de la société québécoise*, Québec, Gouvernement du Québec, p. 237.

que le nombre de résidents qui disent employer le français comme langue parlée au foyer²³). Comme le tableau 7 l'indique, même les allophones de l'île exercent plus de 50 % de leurs activités en français. Par contre, pour les anglophones du « méga-Montréal », l'anglais demeure la langue d'usage public principale : 80 % disent employer principalement l'anglais pour leurs activités publiques quotidiennes. À l'évidence, même vingt ans après la Charte de la langue française, il est toujours possible de vivre à Montréal pratiquement seulement en anglais.

Les critiques soutiennent que la « langue d'usage public » est un « indice bidon » et un « concept fumeux²⁴ », surtout, semble-t-il, parce qu'elle mesure la force du français en opérant quelque chose de plus subtil qu'un simple compte de têtes francophones dans la population. Des critiques raisonnables sur le plan de la méthodologie ont été soulevées dans le cas du rapport original du CLF : la question de savoir, par exemple, si l'échantillonnage était adéquat et si les établissements comme les hôtels ou autres installations touristiques, où l'anglais est employé, ont fait l'objet d'une pondération appropriée²⁵. En général, cependant, comme le conclut Michel Plourde, « les concepts de langue d'usage public et de langue d'usage à la maison auraient intérêt à se compléter et à se renforcer l'un l'autre. Car l'avenir du français sera assuré par les deux²⁶ ».

Tableau 7

**Pourcentage de la population de l'île de Montréal,
selon la langue d'usage public et la langue parlée à la maison, 1997
(Population âgée de 18 ans ou plus, née au Québec ou immigrée avant 1995)**

Langue parlée à la maison	Langue d'usage public		
	Français	Anglais	Autre
Francophones	96 %	4 %	0
Anglophones	19	80	0
Allophones	53	38	9
Total	71	28	2

²³ Conseil de la langue française (1999). *Le français, langue d'usage public au Québec en 1997*, Québec, Conseil de la langue française.

²⁴ Charles Castonguay (2001). « L'appareil gouvernemental poursuit sa dissimulation des faits », dans : *Action nationale*, mars.

²⁵ Jean Marcel (2000). « L'indicateur de la langue d'usage public », dans : *Action nationale*, janvier.

²⁶ Michel Plourde (2000). « La langue, ancre et moteur d'un monde en mutation », dans : M. Plourde (dir.), *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*, Montréal, Fides, p. 449.

L'île de Montréal : Un découpage géographique trompeur sur le plan sociolinguistique?

En dernière analyse, étant donné les indicateurs plutôt rassurants sur le plan sociolinguistique, il faut se demander si les analyses démolinguistiques qui se concentrent sur la situation dans l'île ne seraient pas trompeuses. Dans une étude récente et peu connue du Conseil de la langue française, on conclut que « l'île de Montréal... est une entité géographique, une étendue de terre entourée d'eau... ce qui ne la transforme pas en un ensemble sociolinguistique intégré²⁷ ». Si le but de l'exercice consiste à reproduire la réalité sociolinguistique montréalaise aussi fidèlement que possible, ne devrions-nous pas inclure les banlieues proches comme Longueuil et Laval dans un examen du contexte démolinguistique du noyau urbain? Après tout, comme plusieurs l'ont fait remarquer, Longueuil est beaucoup plus proche du centre-ville que Beaconsfield. Alors que 54,2 % des résidents de Laval se déplacent vers Montréal pour y travailler; 49,1 % des résidents de la région de Lanaudière (portion RMR) et 45,2 % des résidents de la Montérégie (portion RMR) en font autant²⁸. Donc, l'analyse de la dynamique linguistique dans le « méga-Montréal » doit prendre en compte les navetteurs, car la population de l'île est gonflée quotidiennement par ces navetteurs très majoritairement francophones. Une proportion de 35 % de la main-d'œuvre de l'île n'y réside pas.

Pour bien comprendre la dynamique linguistique de Montréal, l'étude du CLF propose une nouvelle entité sociolinguistique – *la région de l'île de Montréal* – qui comprend l'île et les municipalités de la couronne qui contiennent un grand nombre de navetteurs (Longueuil, Laval, Repentigny). En 1996, les francophones (langue parlée à la maison) représentaient 65,4 % de la population dans la région. Bien que cette proportion ait été de 67,4 % en 1986 – une diminution qui reflète la forte allophonisation de l'île et le mouvement de certains francophones vers les communautés de banlieue au-delà de la « zone de fort navettage » –, on est cependant encore loin d'une minorisation imminente des francophones.

Ce découpage nous donne une optique plus pointue – et rassurante – sur la situation démolinguistique à Montréal. Cela dit, je n'irais pas jusqu'à conclure que l'enjeu du recul démographique des francophones sur l'île de Montréal n'est pas significatif ni important. Comme je l'ai déjà indiqué ailleurs, « il se peut bien que le renforcement du français comme langue publique et langue de travail à Montréal soit suffisant pour en maintenir l'usage à la façon dont l'anglais est la langue véhiculaire dans un contexte multilingue à Toronto, à New York ou à Los Angeles²⁹ ». Bien que les preuves soient rares pour conclure qu'une « défrancophonisation » entraîne une « défrancisation » dans l'île – en fait, les tendances semblent plutôt indiquer le contraire –, il faut aussi reconnaître que nous ne savons pas comment les tendances sociolinguistiques

²⁷ Paul Béland, Louise Sylvain et Pierre Georgeault (2001). *Les navetteurs et la dynamique des langues sur l'île de Montréal*, Montréal, Conseil de la langue française, p. 45.

²⁸ Table métropolitaine de Montréal (2000). *Profil détaillé des emplois et des professions de la population active occupée dans le territoire de la région métropolitaine de Montréal*, Québec, Emploi-Québec.

²⁹ Marc Levine (1997). *La reconquête de Montréal*, p. 362.

varieraient si le pourcentage des francophones tombait, par exemple, à 40 %. Dans un continent où prédomine l'anglais, la situation de la prédominance du français à Montréal sera toujours précaire. De plus, comme Malcolm Gladwell l'a expliqué dans son livre *The Tipping Point*, des changements de société importants se produisent souvent de façon soudaine et inattendue. De petits changements se combinent pour créer imperceptiblement une masse critique; et, soudainement, de façon imprévisible, on atteint un « point de bascule » (*tipping point*) où se produit un changement radical³⁰. Ainsi, il faut reconnaître aussi les risques inhérents à la situation actuelle – risques qu'aucun gouvernement responsable ne saurait prendre à la légère.

Conclusion – et perspectives d'avenir

Il y aura toujours des débats intenses sur les tendances démoulinguistiques au Québec, surtout dans la région de Montréal où le statut du français a toujours été le plus précaire. Quoi qu'il en soit, les chercheurs s'entendent en général pour dire, comme Michel Plourde l'a écrit récemment, qu'« en moins de trente ans, un retournement majeur s'est produit [...]. Bref, le français est en train devenir, non seulement en principe mais dans les faits, la langue commune de tous les Québécois³¹ ».

Comme nous l'avons vu, d'après tous les indicateurs démoulinguistiques significatifs – transferts linguistiques, inscriptions à l'école, langue d'usage public ou pondération démographique dans la population –, la position du français a enregistré des progrès importants depuis l'adoption de la Charte de la langue française. En s'attachant à des découpages géographiques (île de Montréal) ou à des périodes (1986-1996) bien définis – et en sortant ces facteurs de leur contexte historique ou sociologique –, il est possible de produire des statistiques moins positives sur la position du français. Mais, selon toute analyse raisonnable, le bilan démoulinguistique depuis la loi 101 est positif.

Quoi qu'il en soit, comme M. Plourde et d'autres, dont moi-même, l'ont fait remarquer, « l'édifice linguistique demeure fragile³² ». Le « marché linguistique » nord-américain, la vigueur de l'anglais dans l'économie mondiale, le défi de l'immigration de masse et la suburbanisation du Montréal francophone – tous ces facteurs viennent exercer une pression sur la pérennité du français. Pourtant, comme je l'ai déjà signalé ailleurs, et comme des auteurs tels Jean-François Lisée et Alain Dubuc l'ont fait remarquer récemment, ces défis démoulinguistiques dépassent largement l'efficacité des lois linguistiques³³. Bien que la loi 101 demeure la pierre angulaire des politiques conçues pour assurer la pérennité du français à Montréal, l'avenir du français se jouera dans des domaines qu'il n'est pas facile de réglementer au moyen de lois linguistiques. « La question linguistique », comme je l'ai indiqué en 1992, « franchit un nouveau cap où

³⁰ Voir M. Gladwell (2000). *The Tipping Point : How Little Things Can Make a Big Difference*, Boston, Little, Brown, and Company.

³¹ Plourde, *op. cit.*, p. 442.

³² *Ibid.*

³³ Jean-François Lisée (2000). *Pour un Québec où prédomine le français. Rassembler, penser et agir autrement et construire ensemble la différence québécoise*, Mémoire présenté à la Commission des états généraux sur la situation et l'avenir du français, 11 décembre; Alain Dubuc (2001). « Les nouvelles approches », dans : *La Presse*, 15 février.

non seulement la politique linguistique mais de plus en plus *l'incidence linguistique* des autres politiques gouvernementales détermineront le caractère culturel et linguistique de Montréal³⁴. Il est donc encourageant que la commission Larose ait pris note de cette nouvelle étape dans l'évolution de la question linguistique et ait insisté sur le besoin d'une « politique linguistique » à multiples volets pour accompagner la « loi linguistique » du Québec.

En ce qui concerne les prévisions sur l'avenir démolinguisique de Montréal, nous devons faire preuve de circonspection étant donné la nature conditionnelle de ce genre de projections. Il est facile de se tromper quand il s'agit de prévisions précises, soit parce que les hypothèses de base du modèle de projection sont fausses, soit qu'il se soit produit des développements imprévus (par exemple, des changements de politiques, des bouleversements sociaux importants). En 1995, par exemple, Marc Termote prévoyait que les francophones deviendraient minoritaires sur l'île de Montréal d'ici 2006; quatre ans plus tard seulement (en 1999), M. Termote prévoyait que la minorisation des francophones aurait lieu entre 2016 et 2021. De toute évidence, quand on fait des projections démolinguisiques, plus l'événement prédit se situe loin dans l'avenir, plus les risques d'erreur sont grands.

À Montréal (mégaville, région de l'île ou région métropolitaine), faute d'une hausse, peu probable, du taux de natalité chez les francophones, les deux éléments clés de l'équilibre démolinguisique dans les années à venir seront les mouvements migratoires et la suburbanisation. D'après des analyses récentes, l'étalement urbain ralentirait dans la région de Montréal³⁵. Si tel est effectivement le cas, l'effet sur la présence démographique des francophones dans la mégaville de Montréal et dans la région de l'île de Montréal (découpage géographique du CLF) sera positif. En outre, la réforme municipale qui a eu lieu à Montréal, conjuguée aux efforts déployés pour construire une ville-région, pourrait commencer à ralentir l'étalement urbain et encourager les francophones à résider dans la mégaville. Si le gouvernement, dans les années à venir, fournit des subventions au logement pour les résidents de l'île, s'il réalise des investissements majeurs dans le système d'enseignement public, s'il décourage la création d'emplois dans la couronne et s'il offre des incitations fiscales qui feraient de l'île de Montréal « un paradis pour les familles », comme l'a dit Jean-François Lisée dans son mémoire à la commission Larose, il s'agirait là de « politiques linguistiques » importantes qui renforceraient la présence francophone dans le cœur de Montréal.

Par ailleurs, après plusieurs années de ralentissement au niveau de l'immigration internationale, le gouvernement du Québec entend maintenant faire face à la « crise démographique » en augmentant le nombre des immigrants admis au Québec chaque

³⁴ Marc Levine (1993). « Au-delà des lois linguistiques : la politique gouvernementale et le caractère linguistique de Montréal dans les années 1990 », dans : M.V. Levine (dir.), *Contextes de la politique linguistique québécoise*, Québec, Les Publications du Québec, p. 6.

³⁵ Voir Georges Mathews (2002). *La croissance démographique de la région de Montréal de 1996 à 2021*, Rapport soumis à la Commission de consultation sur l'amélioration de la mobilité entre Montréal et la Rive-Sud, février.

année. Même si ces immigrants sont « francotropes » et même si les transferts linguistiques continuent de s'opérer en faveur du français, ceci se traduira par :

- 1) Une « allophonisation » accrue de Montréal (tous les découpages)
- 2) Selon les taux de suburbanisation des francophones et des mouvements migratoires anglophones, une minorisation probable des francophones (langue parlée au foyer) dans les vingt ou trente prochaines années sur le territoire de la mégaville de Montréal
- 3) Selon les mouvements migratoires des anglophones et la migration interrégionale des francophones, une baisse légère probable de la proportion des francophones dans la région métropolitaine de Montréal.

L'« allophonisation » de Montréal et la baisse parallèle du pourcentage des francophones « de souche » signifient que la dynamique culturelle et linguistique de Montréal ressemblera de plus en plus à celle des autres grandes villes nord-américaines – à cette différence essentielle, bien sûr, que, contrairement aux autres villes, le français est, à Montréal, la « langue commune ». Le tableau 8 présente une comparaison étonnante de la dynamique linguistique de Montréal, vingt-cinq ans après l'adoption de la loi 101. J'imagine que les lecteurs seront sans doute étonnés d'apprendre que le pourcentage des résidents de l'île de Montréal qui parlent le français à la maison est supérieur à celui des résidents de New York qui parlent l'anglais chez eux. De plus, le recul de l'anglais comme langue parlée « au foyer » à New York entre 1990 et 2000 était beaucoup plus rapide que celui du français employé comme « langue au foyer » dans l'île de Montréal entre 1986 et 1996. Enfin, le pourcentage des résidents de New York qui disent parler l'anglais « moins que très bien » est supérieur (23,7 %) à celui des résidents de l'île de Montréal qui disent ne pas pouvoir tenir une conversation en français (15,8 %)!

Tableau 8

**Portrait linguistique de deux villes :
New York et Montréal dans les années 1990**

New York		
Langue parlée au foyer	1990	2000
Seulement l'anglais	61,9 %	52,4 %
Autre que l'anglais	38,1 %	47,6 %
Parlent l'anglais moins que très bien	18,6 %	23,7 %
Montréal mégaville (Île de Montréal)		
Langue parlée au foyer	1986	1996
Français	61,2 %	55,6 %
Autre que le français	38,8 %	44,4 %
Incapable de tenir une conversation en français	18,9 %	15,8 %

Source : *Census of the United States (SF2 data), 1990, 2000; Recensement du Canada, 1986, 1996.*

Par ces données, je ne veux pas dire que le français soit aussi fort à Montréal que l'anglais l'est à New York. Ces données viennent plutôt démontrer à quel point l'immigration et l'« allophonisation » transforment le tissu culturel et linguistique des grandes villes nord-américaines; et Montréal ne fait pas exception. Les réalités linguistiques sont de plus en plus complexes dans les villes du XXI^e siècle³⁶ et l'« allophonisation » de Montréal n'est pas forcément synonyme d'une « défrancisation » de Montréal (pas davantage que l'allophonisation soit synonyme d'une « désanglicisation » à New York). C'est ce qu'on constatera si les transferts linguistiques des allophones continuent de s'effectuer en faveur du français, si le rapport entre les francophones et les anglophones reste le même, et si une majorité forte de Montréalais continue de parler le français comme « langue publique ». La loi 101 a créé le cadre nécessaire pour l'émergence d'une ville de Montréal multiethnique et francophone, et pour l'épanouissement du français comme « langue commune ». Dans l'environnement démolinguistique et sociolinguistique fragile de Montréal, le défi de la politique publique des années à venir consistera à s'assurer que le processus continue sur la bonne voie.

³⁶ Ces nouvelles réalités linguistiques signifient que nous avons besoin de méthodes, de cadres conceptuels et d'indicateurs nouveaux et plus précis afin d'évaluer les tendances démolinguistiques et sociolinguistiques à Montréal et au Québec.